

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	20 (1891)
Heft:	4
Rubrik:	Échos des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous livrons maintenant ces nombreux chiffres aux réflexions que plusieurs de nos lecteurs ne manqueront pas de faire. Pour nous, nous nous bornerons à une seule.

Dans cette liste des 24 grandes puissances du globe, 2 seulement (la Chine et le Japon) n'appartiennent pas à la race blanche européenne.

De plus, sauf la Turquie, qui professe l'islamisme, toutes les autres sont chrétiennes, et quelle puissance colossale que celle de cette Angleterre, par exemple, qui, directement ou indirectement, commande au cinquième de la superficie et au quart de la population du globe!

Un milliard d'hommes sur le globe sont chrétiens ou obéissent aux puissances chrétiennes, et celles-ci, avant un demi-siècle, commanderont également au reste des nations païennes.

D'où vient donc cette force d'expansion, cette énergie de domination dans les races vivifiées par le christianisme, si ce n'est du pouvoir même de Celui qui a dit : *Allez, enseignez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ! Amen.*

1^{er} janvier 1891.

F. ALEXIS-M. G.

ÉCHOS DES REVUES

Comme il ne nous serait pas possible de reprendre ce résumé des revues où nous l'avons laissé, faute de place, remontons simplement au mois de décembre de l'année 1890. Dans son numéro du 15 décembre, *l'Éducateur* publiait un travail intitulé : *Le patriotisme à l'école*. C'était un résumé du rapport présenté en novembre aux conférences générales du corps enseignant neuchâtelois sur cette question : Comment l'école populaire doit-elle procéder pour faire naître et développer le patriotisme ? L'auteur, M. P. Jaquet, démontre que l'homme a été fait pour la société et qu'il doit aimer sa patrie. Il ne veut pas que l'instituteur se désintéresse des questions politiques. L'enseignement de l'histoire offre un excellent moyen pour cultiver le patriotisme.

Une correspondance du Jura nous apprend que la Société pédagogique jurassienne aura sa réunion générale à Bienne en 1893. Les questions qui y seront discutées concernent l'organisation des cours à l'usage des recrues et les mesures à prendre par l'instituteur pour assurer sa famille contre le besoin.

Les cours donnés dans le Jura en vue de préparer les examens des recrues ont été facultatifs jusqu'ici, mais beaucoup d'instituteurs demandent qu'ils soient rendus obligatoires.

Le nombre d'heures qu'un enfant doit passer à l'école, pour se conformer à la loi, est, selon M. E. Clerc, rédacteur de *l'Éducateur*, pour

le Valais	5,440	heures
Fribourg	8,468	"
Neuchâtel	7,744	"
Vaud	9,291	"
Genève	10,136	"

Dans le premier numéro de cette année-ci, M. Ch. Thorrens nous parle du lever des enfants. Il nous rappelle à ce sujet l'avis des médecins qui prétendent que les enfants doivent dormir longtemps et que le sommeil du matin est le plus profitable. Il veut bien laisser aux enfants tout le temps nécessaire à leur repos, mais pourquoi le sommeil du matin serait-il plus bienfaisant que celui du soir ? Obligez les enfants à se coucher de bonne heure pour les soustraire à tous les dangers moraux et autres des longues soirées, mais qu'ils se lèvent plus tôt, tel est l'avis de M. Thorrens.

Si nous avions à formuler notre manière de voir sur ce point, nous n'hésiterions pas à lui donner raison.

Nous trouvons plus loin un travail plein de statistique sur l'organisation de l'instruction publique au Canada.

La chronique scolaire nous apprend que le Grand Conseil de Vaud a adopté un décret sur la gratuité des fournitures scolaires courantes (cahiers, plumes, encre, etc.) La dépense qui en résultera sera supportée la moitié par l'Etat et l'autre moitié par les communes. Le matériel scolaire revient en moyenne à 4 fr. 09 par enfant, dont 2 fr. pour le matériel d'écriture et 2 fr. 09 pour les manuels.

L'Éducateur du 15 janvier s'ouvre par un travail sur la préparation des instituteurs primaires et secondaires. Voici comment M. Mégrroz, l'auteur de cet article, résume ses propositions :

1^o Ecoles normales ou sections pédagogiques du premier degré, soit externats avec école d'application et école préparatoire pour les élèves dont l'accès à une école secondaire n'est guère possible ;

2^o Facilités accordées par le gouvernement aux jeunes gens intelligents qui réussissent dans l'enseignement du premier degré d'entrer à l'Université pour se préparer à l'enseignement du second degré ;

3^o Création d'une Ecole normale supérieure dans la Suisse romande, délivrant des diplômes de capacité pour l'enseignement secondaire.

M. Perriard, inspecteur, donne des extraits du rapport de M. Gobat sur l'Exposition universelle, rapport que nos lecteurs connaissent déjà.

Nous ne chercherons pas à analyser la conférence du Dr Vincent sur les maladies contagieuses à l'école. Ce serait impossible de résumer ces diverses données scientifiques.

Ouvrons maintenant le N° 3 (1^{er} février) de la même revue. Nous y lisons le remarquable discours, prononcé par M. Guex à l'ouverture du cours de pédagogie de l'Université de Lausanne. M. Guex, dont nous aurons à parler souvent, est le jeune et savant directeur des Ecoles normales de Lausanne. Des études approfondies dans plusieurs Universités allemandes et un stage de quelques années au Gymnase de Zurich l'ont préparé dignement à remplir les fonctions élevées que le conseil d'Etat de Vaud lui a confiées il y a une année.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de saluer, au nom du corps enseignant fribourgeois, dans la personne sympathique de M. Guex, l'un des interprètes les plus distingués de la science de l'éducation.

Son discours d'ouverture, prononcé devant un très nombreux auditoire, témoigne d'une connaissance étendue des diverses questions qui se rattachent à la pédagogie comme il sera facile de s'en assurer par la simple analyse que nous allons en donner. L'orateur rappelle d'abord ce qui a été fait dans les autres Universités, ce que l'on propose d'établir à Bâle et il énumère les hommes d'école les plus remarquables qu'a donnés le canton de Vaud.

Il nous apprend que pour les seules Universités allemandes il y a près de cinquante cours divers sur l'histoire, la théorie et la pratique de l'éducation sans compter ceux qui se donnent dans dix séminaires pédagogiques non universitaires à l'usage des jeunes gens qui ont terminé leurs études académiques.

Les Universités anglaises d'Edimbourg, de Saint-André, de Cambridge, de Londres, etc., ont aussi des chaires de pédagogie.

En France, les cours de M. Marion, ouverts en 1883, ceux de M. Compayré, de M. Dumesnil, de M. Martin, etc., comme aussi l'obligation imposée depuis quelques années, à Paris, aux candidats au professorat de faire un petit stage de quinze jours dans un lycée, tout cela nous montre l'extension et l'importance que prend la pédagogie même dans les pays de langue française si longtemps fermés à cette science.

Le savant professeur nous démontre ensuite la nécessité de la pédagogie pour le professeur. Il rappelle ce que le règlement des examens bernois exige en pédagogie des aspirants au brevet de capacité de l'enseignement secondaire :

- a) Connaissance de la pédagogie générale, en particulier de l'éducation, des moyens éducatifs, soit l'enseignement et la discipline;
- b) Histoire de la pédagogie depuis la Réformation;
- c) Organisation et législation scolaires bernoises.

En anatomie, psychologie et hygiène :

- a) Les phénomènes les plus importants de l'anatomie et de la physiologie humaines;
- b) L'hygiène générale et l'hygiène scolaire spéciale.

La science de l'éducation ne s'adresse pas seulement aux futurs instituteurs, mais elle est indispensable tout autant à ceux qui se destinent à l'enseignement secondaire, et les examens professionnels devraient revêtir un caractère obligatoire pour les professeurs comme pour les instituteurs primaires.

La science de l'éducation est nécessaire aussi aux pasteurs puisqu'ils doivent enseigner la religion et que partout ils font partie des Commissions d'école. En Allemagne, dans les séminaires catholiques comme dans les établissements protestants, on donne un cours complet de pédagogie à ceux qui se destinent au ministère pastoral.

« La méthode que nous suivrons, nous dit M. Guex, pourrait être appelée la méthode intuitive : nous vous parlerons d'une *psychologie basée sur l'intuition et appliquée à l'éducation*. »

« Notre cours s'adressera, pas n'est besoin de le dire, à tous les esprits sérieux qui, dans le problème difficile et complexe de l'éducation, cherchent une direction et une méthode. »

La *Chronique de l'Éducateur* nous apprend que l'Université de Genève compte actuellement 453 étudiants réguliers, qu'à Lausanne on se propose de réorganiser l'école supérieure des filles, qu'une école de chemins de fer va s'ouvrir à Bienne, que l'Ecole polytechnique fédérale compte 116 professeurs et 934 élèves et auditeurs, que le dernier descendant de Pestalozzi vient de mourir à Zurich.

La *Schweizerische Lehrerzeitung*, l'organe de la Société suisse des instituteurs (allemands), se publie maintenant chez Orell Fussli. Elle aura pour complément une revue trimestrielle, placée sous la même direction, avec le titre de *Schweizerische Pédagogische Zeitschrift*.

Interrogeons encore la *Chronique* du 15 février de l'*Éducateur*. La

statistique vient de révéler à Genève la présence de 665 enfants abandonnés dont 182 Genevois, 219 Suisses et 264 étrangers.

Il y a en France une telle surabondance d'instituteurs et d'institutrices que déjà, en 1887, on évaluait à 12,000 le nombre de postulants sans place.

En 1890, près de 9,000 candidats se sont présentés dans le seul département de la Seine pour 129 places vacantes.

On sait qu'au mois de septembre dernier eut lieu, à Zurich, une exposition de dessins pour les écoles professionnelles de la Suisse. L'un des membres du jury, M. Kaiser, professeur à la Chaux-de-Fonds, a publié une appréciation très intéressante dont voici les conclusions :

1^o Dans nos écoles spéciales suisses, l'enseignement du dessin à main levée est en progrès ;

2^o Il reste cependant encore beaucoup à faire pour que cet enseignement occupe la place à laquelle il peut prétendre ;

3^o Le dessin à main libre devrait être dirigé davantage dans le sens de la représentation de la nature ;

4^o Les méthodes, convenablement graduées dans le degré inférieur, manquent d'uniformité dans les degrés moyen et supérieur ;

5^o Il faut éviter de toutes façons le temps perdu, les accessoires qui ne concourent pas à exercer l'œil et la main de l'élève; ajournons entre autres l'étude du dessin à la plume, du lavis, jusqu'au moment où l'écolier sera en état d'interpréter sérieusement les modèles pris dans la nature ;

6^o Mettons de côté tout ce qui est susceptible de fausser le goût, de choquer le sentiment artistique; n'oublions pas, lors de l'exécution des travaux, qu'il s'agit moins de produire des œuvres étonnantes d'habileté et de fini, que de présenter des dessins largement exprimés et compris.

M. Mogeon nous expose, sous le titre de *L'enseignement scientifique latin*, la réforme préconisée par la Société française pour l'étude des questions d'enseignement secondaire. Cette réforme peut se formuler en quelques mots : Plus de grec, moins de latin, mais une langue moderne et surtout de la science. On exprime le désir que des établissements fassent les premiers l'essai d'un programme conçu dans ses idées, sous le patronage du gouvernement.

Dans la lutte des diverses opinions qui se sont fait jour concernant la réforme de l'enseignement secondaire, le dernier mot appartiendra à l'expérience. Que l'on essaie les divers systèmes proposés et l'on pourra alors se prononcer en connaissance de cause.

M. Knapp, qui a déjà publié quelques articles sur la composition, recommande la méthode exposée et pratiquée dans les manuels de Carré et Moy et qui consiste principalement à faire trouver par les écoliers eux-mêmes le développement que l'on peut donner à un sujet.

Dans sa *Chronique*, l'*Educateur* rappelle la décision prise par le gouvernement de Vaud de fixer aux 18, 19 et 20 mai les fêtes d'inauguration de l'Université de Lausanne. On désire inaugurer en même temps, à Lausanne, une statue de Guillaume Tell, œuvre d'un sculpteur de génie, de M. Mercié. Cette statue a été donnée par un M. Osiris.

Jeudi 12 février dernier, la Société pédagogique genevoise tenait sa deuxième assemblée générale de l'année. Elle réunissait plus de

200 personnes. On s'occupa du traitement des instituteurs et des Caisses de prévoyance.

M. Charrey a été nommé directeur des écoles de Carouge et il est chargé de les inspecter. M. Dussoix a été choisi comme inspecteur de toutes les écoles secondaires rurales.

Aux conférences générales des instituteurs neuchâtelois, en 1891, on traitera les deux questions suivantes :

1^o Les exercices physiques à l'école primaire; leur organisation, leur part dans le programme, leur place dans l'horaire et la mesure de leur influence dans l'éducation générale de l'enfant;

2^o Les punitions et les récompenses à l'école primaire; leur effet sur le caractère de l'enfant. Le rôle et la responsabilité de l'école dans l'éducation populaire.

R. H.

PARTIE PRATIQUE

EXAMENS DES RECRUES

CALCUL MENTAL. — PROBLÈMES DONNÉS AUX EXAMENS 1890

VI^e Série.

4. 36 mois font combien d'années? — R. 3 ans.
3. Ma femme a acheté au marché 9 kilogrammes de beurre pour lesquels elle a déboursé 27 fr. 90. Elle en cède 5 kilogrammes à sa voisine; combien celle-ci devra-t-elle lui payer? — R. 15 fr. 50.
2. Les deux édifices les plus élevés du monde mesurent ensemble une hauteur de 475 m. Mais, la tour Eiffel dépassant de 125 m. la tour de Washington, quelle est la hauteur de chacun de ses deux édifices? — R. 300,175 m.
1. Sur 175 reclues, 91 ont été déclarées aptes au service; combien cela fait-il %? — R. 52 %.

VII^e Série.

4. Quatre ménagères enchaînent en commun un sac de café de 60 kg. Chacune d'elles en prend le $\frac{1}{4}$; combien de kg. reçoit-elle? — R. 15 kg.
3. J'ai acheté l'automne dernier 4 hectolitres de vin. Quand je l'ai soutiré au printemps, il n'en restait que $2 \frac{3}{4}$ hectolitres. Combien de litres en a-t-il été bu? — R. 125 litres.
2. Un ouvrier gagne 3 fr. $\frac{3}{4}$ par jour. Combien de jours devra-t-il travailler pour gagner 90 fr. — R. 24 jours.
1. A quel taux faudra-t-il placer 4,000 fr. pour qu'ils rapportent en 3 mois un intérêt égal à celui de 5,000 fr. placés au 4 %. — R. 5 %.

VIII^e Série.

4. Un marchand de bétail offre à vendre une vache pour le prix de 25 pièces de 20 fr.; quelle est la somme qu'il demande? — R. 500 fr.
3. J'achète dans un magasin 10 kilogrammes de savon, le kilogramme à 90 centimes, et 10 kilogrammes de café, le kilogramme à 2 fr. 80. Je paie avec deux pièces de vingt francs; combien me rendra-t-on? — R. 3 fr.